



DOSSIER D'INSCRIPTION

Cantine – Garderie – TAP – Centre de loisirs

les francas

L'éducation en mouvement !

**MERCI DE REMPLIR CES DOCUMENTS ET
DE LES RETOURNER A LA MAIRIE POUR LE VENDREDI 23 JUIN 2017**

NOUVEAUX HORAIRES DES LE 4 SEPTEMBRE :

	Ecole	pause méridienne	Ecole	TAPS
Lundi	09h00 - 12h00	12h00 - 13h45	13h45 - 16h30	
Mardi	09h00 - 12h00	12h00 - 13h45	13h45 - 16h30	
Mercredi	09h00 - 11h30			
Jeudi	09h00 - 12h00	12h00 - 13h45	13h45 - 16h30	
Vendredi	09h00 - 12h00	12h00 - 13h45	13h45 - 15h00	15h00 - 16h30

Documents à fournir pour la première inscription oU si votre enfant a eu un nouveau vaccin :

- Attestation d'assurance
- Les photocopies des vaccinations de l'enfant
- Une photocopie de la carte vitale et de la carte d'allocataire CAF ou MSA
- Si vous bénéficiez des tickets vacances de la CAF ou des bons vacances de la MSA, fournir le livret vacances 2017 ou l'imprimé « aide aux vacances des enfants » 2017.

ENFANT

Nom Sexe Féminin Masculin
Prénom Date de naissance.....
Adresse
..... Age
Ville

Classe fréquentée en 2017/2018 : TPS - PS - MS - GS - CP - CE1 - CE2 - CM1 - CM2

Nom du Médecin Téléphone

Recommandations médicales (allergies, traitements médicaux, régime alimentaire...), fournir obligatoirement le PAI (Projet d'accueil individualisé) ou l'avenant au PAI dès la rentrée. Pour l'établissement du PAI, vous devez vous adresser au centre médico-scolaire d'Equeurdreville.

.....
.....
.....
En cas d'urgence : Service d'urgence le plus proche.
Le SAMU ou les pompiers font le choix du lieu d'hospitalisation

Modalités de départ :

Peut partir seul ? (uniquement pour les enfants du primaire)
 Non oui

Personnes autorisées à reprendre l'enfant en dehors des parents :
.....
.....

Responsable légal

Nom Prénom
Adresse Téléphone domicile
..... Téléphone portable 1
Ville Téléphone portable 2
N° Sécurité Sociale /
Adresse mail :

Père Mère

Nom	Nom.....
Prénom	Prénom
Téléphone Perso.....	Téléphone Perso.....
Profession	Profession
Employeur.....	Employeur.....
Téléphone Pro.....	Téléphone Pro.....

Assurance (Joindre l'attestation à la rentrée)

Nom et adresse de l'organisme.....
.....

Tarifification

Régime Général MSA Autres
N° allocataire
Tarif Habitant la commune Habitant hors commune Autre département
 Habitant de la CCDD
 Carte loisirs A Carte loisirs B

Décharge de responsabilité

Je soussigné(e),

- 1) Certifie exacts les renseignements portés sur cette fiche
- 2) Autorise mon enfant à participer à toutes les activités et sorties mises en place par les Francas de la Manche tout au long du mini séjour ou du centre de loisirs
- 3) Autorise les animateurs et les journalistes à photographier mon enfant dans le cadre des activités du centre de loisirs, de la garderie ou des TAPS à des fins de diffusion (Panneau d'affichage, articles de presse, revue, blog...) :
OUI – NON (1)
- 4) Autorise les journalistes à photographier mon enfant dans le cadre des activités du centre de loisirs, de la garderie ou des TAPS à des fins de diffusion : OUI – NON (1)
- 5) Décharge les Francas de la Manche de toute responsabilité pour tout accident pouvant survenir en dehors des horaires de fonctionnement du mini camp, du centre de loisirs ou des TAPS
- 6) Autorise les organisateurs et animateurs à prendre toutes les mesures nécessaires en cas d'urgence médicale, selon les indications fournies
- 7) Dégage Les Francas de la Manche et la municipalité de toute responsabilité en cas de perte, de vol ou de dégradation d'effets personnels (vêtements, bijoux...)
- 8) M'engage à signaler immédiatement toute modification d'adresse ou de coordonnées

A, le

(1) Rayer la mention inutile

Signature du représentant légal précédée de la mention « Lu et approuvé » :

CANTINE

L'inscription est obligatoire pour les enfants qui utiliseront ce service et doit être faite pour l'année.

Votre enfant fréquentera t-il la cantine ? : OUI – NON

Pour les enfants de PS, merci de nous indiquer si votre enfant ira à l'école l'après-midi : OUI - NON

GARDERIE

Horaires d'ouverture : 7h30 - 09h00 / 16h30 - 18h45

	MATIN			MIDI	SOIR		
Lundi	de	à	h		de	à	h
Mardi	de	à	h		de	à	h
Mercredi	de	à	h	de 11h30 à 12h30 (rayer si non fréquentation)			
Jeudi	de	à	h		de	à	h
Vendredi	de	à	h		de	à	h

TAPS (Temps d'Activités Péri-Scolaires)

L'inscription sera valable pour la période du 08 septembre au 20 octobre inclus et pour la période du 10 novembre au 22 décembre 2017 inclus, ces activités seront gratuites, financées intégralement par la commune. *Pour les 2^{ème} et 3^{ème} trimestre, il vous suffira de prévenir la mairie ou la directrice des TAPS (Mle GOUIN Emilie) en cas de changements.*

L'élève inscrit devra participer aux activités. Il est impossible pour le bon déroulement des activités et l'embauche du personnel de mettre votre ou vos enfants 1 vendredi/2, la fréquentation devra être tous les vendredis de la période.

	Du 8 septembre au 20 octobre	Du 10 novembre au 22 décembre
VENDREDI 15h00-16h30	OUI - NON	OUI - NON

Vous trouverez en pj les activités proposées pour ces 2 périodes.

ACCUEIL CENTRE DE LOISIRS LE MERCREDI APRES-MIDI

Rappel nouveaux horaires : 11h30 – 18h45

Un service de restauration sera mis en place le mercredi midi, uniquement pour les enfants qui fréquenteront le centre le mercredi après-midi.

Votre enfant fréquentera t-il le centre : ½ journée avec repas – ½ journée sans repas - NON

TRANSPORT SCOLAIRE

Attention, n'oubliez pas de faire l'inscription auprès du Conseil Départemental sur le site : www.transport.manche.fr courant juin 2017

Toutefois, afin que nous puissions organiser les circuits et les listes d'enfants qui utiliseront ce service (notamment pour les accompagnatrices des bus), merci de remplir ci-dessous :

Arrêt du matin :

Arrêt du soir :

Rappel points d'arrêts :

Les Bertrands - Le City - Les Amonteux - La Gueule du Brochet – Les Chenaies

Rappel : le mercredi midi, les bus partiront dès 11h40 de l'école.

L'inscription à l'un des services proposés par la mairie ou les Francas vaut acceptation des règlements mis en place pour le bon fonctionnement des services.

Merci.